



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

## APPEL A PROPOSITIONS

### APPEL À PROPOSITIONS POUR LA SÉLECTION DE PRESTATAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS D'AIDE D'URGENCE AUX MICRO, PETITES ET MOYENNE ENTREPRISES (MPME) AU TOGO

#### VOLET 3 : RENFORCER LES CAPACITÉS DES MPME

#### RÉSUMÉ

**Au Togo, les MPME représentent 99,6% des 119.318 unités économiques**, mais elles ne contribuent qu'à 22,9% du chiffre d'affaires total<sup>1</sup>. De ces unités économiques 85,1% sont dans l'informel, et 80% opèrent dans 3 secteurs d'activité que sont le commerce, les activités de formation et les services suivi du tourisme et de l'hébergement.

Dans ce contexte, le PNUD Togo s'est associé à UNCDF pour mettre en place **un fond de résilience pour soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par la crise.**

Ce fonds organisé en 3 composantes, va s'appuyer sur des prestataires du secteur privé pour l'exécution de chacune d'elles :

- Volet 1 –Solution numérique pour la digitalisation des transactions des MPME (e-recording)
- Volet 2 – Accès au financement pour les MPME
- **Volet 3 - Renforcement des capacités des MPME**

**Pour cet appel d'offre qui concerne le volet 3 : Renforcement des capacités des MPME**, le PNUD et UNCDF cherchent un partenaire enregistré au Togo pour la mise en œuvre d'un **programme de renforcement des capacités (sélection des bénéficiaires, formation et accompagnement) d'au moins 50 MPME formelles et informelles au Togo.**

**Le PNUD et UNCDF fourniront une subvention maximale de 50,000 USD au prestataire sélectionné**

**Le PNUD et UNCDF** signeront un accord basé sur la performance (PBA) avec le candidat sélectionné.

Les demandes de renseignements concernant cet appel à candidatures peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org).

---

<sup>1</sup> Source : Recensement Général des Entreprises du Togo 2017-2018



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

Le calendrier de cet appel à proposition est le suivant.

19 Août 2020	Lancement de l'Appel à proposition
25 Août 2020 A 14 :00 GMT	Webinaire pour répondre aux questions – URL de réunion : <a href="https://undp.zoom.us/j/98735477881">https://undp.zoom.us/j/98735477881</a> ID de réunion : 987 3547 7881 Le lien et l'heure du webinaire seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux de UNCDF (Twitter, LinkedIn)
26 Août 2020	Publication de l'enregistrement du webinaire
2 septembre 2020	<b>Toutes les propositions doivent être soumises avant 23h59 GMT, le 2 septembre 2020 à <a href="mailto:uncdf.rfa@uncdf.org">uncdf.rfa@uncdf.org</a></b>

## 1. INTRODUCTION

### Introduction PNUD & UNCDF

Le PNUD a fait ses preuves dans le soutien et l'engagement du secteur privé, y compris en temps de crise et a des projets liés au développement ou à l'engagement du secteur privé dans 170 pays.

La collaboration du PNUD avec le secteur privé prend différentes formes : (i) Faciliter les discussions entre le secteur public et privé et la société civile; (ii) trouver des solutions aux défis de développement grâce à des activités et des initiatives commerciales de base qui incluent des groupes à faible revenu dans les chaînes de valeur en tant que producteurs, fournisseurs, employés et consommateurs; (iii) Mobiliser des ressources financières et en nature du secteur privé pour des solutions de développement durable, (iv) tirer parti de solutions de financement et de partenariats innovantes pour mobiliser des capitaux privés pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

L'UN Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement au « dernier kilomètre » permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. Les modèles de financement de l'UNCDF interviennent à travers trois axes, à savoir : 1) les économies numériques inclusives, qui connectent les personnes, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour vaincre la pauvreté et gérer leur vie financière ; 2) le financement du développement local, qui permet aux municipalités de dynamiser l'expansion économique locale et le développement durable par le biais de la décentralisation fiscale, du financement municipal innovateur et du financement structuré de projets ; et 3) le financement d'investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et le déploiement des investissements pour favoriser l'impact des ODD et la mobilisation des ressources au



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

niveau national.

### **Contexte**

Les informations officielles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montrent qu'au 11 Août 2020, les cas confirmés de COVID-19 sont de l'ordre de 19,9 millions dans le monde, avec 732.499 décès. Les statistiques de cas confirmés et de décès sur le continent africain sont relativement faibles par rapport à d'autres régions, mais en croissance (903,249 cas et 16.985 décès<sup>2</sup>).

Dans la situation de crise actuelle, les entreprises de divers secteurs économiques sont confrontées à des pertes significatives, qui menacent leurs activités et leur solvabilité, en particulier parmi les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), tandis que des millions de travailleurs sont vulnérables à la perte de revenus et aux licenciements.

Au Togo, les MPME représentent 99,6% des 119 318 unités économiques, mais elles ne contribuent qu'à 22,9% du chiffre d'affaires total<sup>3</sup>. De ces unités économiques 85,1% sont dans l'informel, et 80% opèrent dans 3 secteurs d'activité que sont le commerce, les activités de formation et les services suivi du tourisme et de l'hébergement.

### **Énoncé du problème :**

Partout en Afrique, les gouvernements prennent des mesures de confinement pour empêcher la progression du COVID-19. D'après l'ONU-CEA (Commission Économique de l'ONU pour l'Afrique) l'impact de la crise et de ces mesures sur les économies africaines pourraient engendrer un ralentissement de la croissance jusqu'à 1,8% dans le meilleur des cas ou une contraction de 2,6% dans le pire des cas. Cela aurait le potentiel de pousser 27 millions de personnes dans l'extrême pauvreté dans le continent. D'après une étude menée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) en collaboration avec la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (INSEED), l'Université de Lomé et le PNUD, concernant le chiffre d'affaires, plus de 92% des entreprises ont enregistré une baisse entre février et mars 2020. Dans l'ordre décroissant, le secteur des services est celui dont plus d'entreprises (93,5%) ont enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et bâtiments et travaux publiques (92,0%) et de l'agriculture (87,2%). En effet, plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%.

### **Le Fonds d'Aide d'Urgence aux MPME au Togo**

Dans ce contexte, le PNUD Togo s'est associé à UNCDF pour mettre en place **un fonds de résilience pour soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par la crise.**

<sup>2</sup> WHO Coronavirus Disease (COVID-19) Dashboard. Dernière mise à jour des données : 11/08/2020, 17h18 CEST

<sup>3</sup> Source : Recensement Général des Entreprises du Togo 2017-2018



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

Ce fonds, organisé en 3 composantes, va s'appuyer sur des prestataires du secteur privé pour leur mise en œuvre de chacune d'elles :

- **Volet 1 – Solution numérique pour la digitalisation des transactions des MPME (e-recording) :** UNCDF va sélectionner un prestataire de service pour la mise en œuvre d'une solution numérique innovante permettant aux MPME d'être plus efficace dans la gestion opérationnelle (ventes, paiement des clients, paiement des fournisseurs et autres transactions). L'objectif est d'aider les entrepreneurs à pouvoir enregistrer électroniquement les données relatives à leurs activités opérationnelles et financières et ainsi d'avoir une visibilité sur la rentabilité et la santé financière de leurs entreprises. Ces données aideront les institutions financières lors de la prise de décisions de prêter à ces MPME.
- **Volet 2 – Accès au financement pour les MPME**  
L'objectif est de renforcer la résilience des MPME face à la crise du Covid-19. Le PNUD et l'UNCDF vont appuyer une institution de microfinance dans le développement et la mise en œuvre d'un programme de financement destiné au MPME touchées par la crise de Covid-19. Ce programme consistera au développement de produits financiers adaptés aux besoins des MPME, la sélection d'au moins 50 MPME formelles et informelles, la formation et l'appui financier aux MPME pour leurs permettre de reprendre ou poursuivre leurs activités affectées par la crise de Covid-19.
- **Volet 3 – Renforcement des capacités des MPME :** L'objectif est de sélectionner un partenaire pour aider à la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement des MPME bénéficiaires des subventions. L'accompagnement se fera sous forme de renforcement des capacités dans le développement de modèle d'affaires, la formation en éducation financière, compétences numériques et entrepreneuriales, et la recherche de financement. Ce programme sera mis en œuvre par des organismes d'accompagnement (incubateurs, accélérateurs, ONG, associations ou structures locales) avec l'aide du fonds.

Cet appel à propositions concerne le volet 3 « **Renforcement des capacités des MPME** ». Les volets 1 et 2 font l'objet d'appels à propositions différents.

## **2. Champs d'application des travaux**

### **2.1** Domaine d'intervention

Pour cet appel à candidatures (RFA), le PNUD et UNCDF invitent les organismes de renforcement des capacités des MPME, autorisés à exercer leurs activités au Togo, à présenter leurs propositions pour la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement d'au moins 50 MPME sur une période de 6 mois.



Au service  
des peuples  
et des nations

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

Le prestataire recherché est un organisme d'accompagnement des entrepreneurs et MPME (incubateur, accélérateur, ONG, associations, structures locales) qui possèdent une longue expérience dans l'accompagnement des MPME formelles et informelles au Togo.

Le prestataire va appuyer l'UNCDF et le PNUD dans l'identification et la sélection des MPME (un mixte de MPME du secteur formel et du secteur informel) et se chargera de la mise en œuvre d'un programme de formation et de suivi des activités de ces derniers.

Zone d'intervention	Défis/ énoncé du problème et objectifs de la solution
<p>2</p> <p><b>Volet 3 – Renforcement des capacités des MPME</b></p>	<p>Le manque d'accès aux compétences entrepreneuriales, aux compétences de gestion et de main-d'œuvre, à la technologie, à l'innovation et aux réseaux professionnels, est un obstacle au développement des MPME.</p> <p>Souvent, les entrepreneurs ne savent pas comment formaliser leurs entreprises, et mettre en œuvre des stratégies de développement commerciale pour attirer des capitaux nécessaires.</p> <p>Pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires au développement de leurs entreprises, le projet prévoit un accompagnement de 6 mois pour les MPME bénéficiaires.</p> <p>Le projet de renforcement des capacités des MPME a un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un programme de renforcement des capacités techniques et d'appui aux MPME.</li> <li>- Accompagner les MPME bénéficiaires du fonds sur une période de 6 mois pour les aider à mieux surmonter la crise causée par le COVID-19.</li> <li>- Cet accompagnement portera notamment sur des aspects tels que : éducation financière, compétences numériques, entrepreneuriat et <i>investment readiness pour la recherche de financement</i>.</li> </ul> <p>Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec les prestataires des autres volets du fonds (Volet 1 : Solution numérique pour digitaliser les transactions des MPME e-recording et Volet 2 – Accès au financement pour les MPME) dans la sélection des MPME pour la formation.</p>



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

Les activités attendues du prestataire sont les suivantes :

- Appui à la validation de l'approche technique et méthodologique de sélection des MPME
- Appui à l'identification et sélection d'au moins 50 MPME du secteur formel et du secteur informel, selon des critères de sélection développés conjointement avec l'UNCDF et le PNUD et en collaboration avec le prestataire de la solution numérique et le prestataire de service financiers.
- Développement d'une proposition d'un contenu de formation adapté à la situation actuelle des MPME dans le contexte actuel de covid-19. Les thématiques de formation peuvent adresser les sujets suivants (liste non exhaustive) : éducation financière, compétences numériques, gestion d'entreprise, recherche de financement.
- Production des matériels de formation des MPME sur les thématiques retenus et formation des entreprises
- Développement d'un programme de suivi des activités des MPME
- L'accompagnement et le suivi des MPME bénéficiaires des subventions

## 2.2 Résultats attendus

Dans le cadre de cet appel d'offre les résultats minimums escomptés sont les suivants :

- Les connaissances accrues dans les bonnes pratiques de gestion des MPME
- Les entreprises informelles atteignent un niveau de maturité satisfaisant, leur permettant la transition vers le secteur formel.
- Les MPME locales deviennent capables d'élaborer des demandes de prêts répondant aux exigences des institutions financières
- L'utilisation améliorée de la technologie dans la gestion opérationnelle et financière par les MPME.

Les candidats doivent inclure dans leur proposition une liste complète de résultats escomptés et des indicateurs de résultats pour le suivi de la réalisation des différentes activités.

Dans le formulaire de candidature, en fonction de la composante pour laquelle ils soumissionnent, les candidats devront fournir des objectifs fixés fiables et réalisables pour au moins chacun des indicateurs suivants. Les candidats sont libres et invités à proposer davantage d'indicateurs de résultats

	Indicateurs	Désagrégation
<b>Volet 3 – Renforcement des capacités des MPME</b>	Le nombre de MPME ayant participé à la formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li></ul>
	Le nombre des MPME ayant complété la formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li></ul>



Au service  
des peuples  
et des nations

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

	Le nombre de MPME ayant reçu un accompagnement régulier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li></ul>
	Pourcentage des entrepreneurs qui ont démontré des compétences dans la gestion des MPME	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li><li>• Niveau d'éducation (Primaire, Secondaire, Université)</li></ul>
	Pourcentage des entrepreneurs qui ont reçus du financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li></ul>
	Pourcentage des entrepreneurs qui utilisent la technologie dans la gestion courante	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrepreneur (Genre, Age)</li><li>• Secteur (Formel, Informel)</li><li>• Location (Urbain, Rural)</li><li>• Niveau d'éducation (Primaire, Secondaire, Université)</li></ul>

Veuillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les performances, les candidats devront intégrer le cadre de suivi avec des indicateurs clés de performance supplémentaires.

### 3. ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les propositions qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux critères minimums de soumission seront notées.

#### 3.1 Conditions d'éligibilité

1. La candidature doit être soumise par une entité juridique ou par un partenariat d'entités juridiques. Dans le cas d'un partenariat, le chef de file du partenariat sera responsable de la conduite du projet du début jusqu'à la fin. Il revient au chef de file de garantir l'engagement de ses différents partenaires pour garantir la pérennité du projet jusqu'à son terme
2. Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée au Togo



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

3. Le soumissionnaire/chef de file du partenariat doit être une entité enregistrée ayant au moins une année d'activité, et doit avoir des comptes statutaires et des états financiers pour au moins une année d'activité.
4. Les soumissionnaires ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à candidatures, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.
5. Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé un consortium lors du dépôt de la soumission, elles doivent confirmer dans le cadre de leur soumission : (i) qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres du consortium ou partenariat de manière solidaire, ceci devant être démontré à l'aide d'un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à la soumission ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre l' UNCDF et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant le partenariat.
6. La convention d'assistance financière de UNCDF sera signée par l'entité juridique principale désignée par les autres membres du partenariat.
7. Une fois la soumission déposée auprès de l'UNCDF, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise ne pourra pas être changée sans le consentement préalable et écrit de l'UNCDF.

### **Expérience**

- Les candidats doivent disposer d'au moins trois ans d'expérience dans la formation et l'accompagnement des MPME.
- Les candidats doivent disposer des réseaux d'experts en formation et accompagnement des MPME

### **Critères d'exclusion :**

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet de faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure similaire.
- Les candidats et tout membre de leur personnel ou de leur conseil d'administration ne doivent pas être inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations unies, notamment dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes contre la paix et la sécurité internationales ; et
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans aucune des activités suivantes
  - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires
  - Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires
  - Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants
  - Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac
  - Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique
  - Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'éliminations progressives, d'espèces sauvages ou de produits



Au service  
des peuples  
et des nations

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

- réglementés par la CITES
  - Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif)
  - Violation des droits de l'homme ou complicité de violations des droits de l'homme
  - Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire
  - Utilisation ou tolérance du travail des enfants
- Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays de constitution

UNCDF effectuera un contrôle préalable des candidats sélectionnés. Les candidats doivent pouvoir disposer de tous les documents permettant de confirmer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par le UNCDF en plus du formulaire de demande.

### 3.2 Critères d'évaluation

Le Comité d'Évaluation notera les candidatures selon les critères d'évaluation suivants.

Seules les candidatures ayant obtenu au moins 70 sur 100 seront pris en compte pour l'étape de *due diligence*.

CRITERES D'EVALUATION	SCORE
EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE - Quelle est la composition de l'équipe ? Taille et rôles ? Expérience pertinente dans les services de formation et accompagnement pour le MPME ?	0-20
Expérience de l'institution dans le développement des services de formation et dans la mise en œuvre des structures locales d'appui au MPME	0-20
PERTINENCE - Dans quelle mesure le programme de renforcement des capacités répond-il directement aux besoins des MPME, à la problématique ou aux besoins du marché ? Quelles mesures ont été prises pour valider le marché/le segment et la typologie de formation ?	0-20
Approche technique et méthodologique de sélection et accompagnement des MPME et calendrier d'activités	0-20
LA FAISABILITE – Le coûts prévus des services de formation et de mis en œuvre des services d'appui et l'existence des réseaux de l'institutions pour fournir des services d'appui	0-20



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

### 3.3 Coûts d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un coût peut bénéficier d'un financement en vertu des règles et procédures du UNCDF.

Les critères généraux d'éligibilité des coûts au financement du UNCDF sont notamment les suivants.

- Les coûts éligibles doivent être encourus par le candidat pendant le projet (après la signature du PBA (Convention Basée sur la Performance) et jusqu'à la fin de la période de subvention).
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint au PBA.
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du candidat et déterminés selon les normes comptables applicables du pays où le candidat principal est établi.
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable.
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes au principe de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité.
- Les frais de consultance - dans le cadre des études, de l'assistance technique et des autres services de conseil du programme réalisés par des consultants internationaux et nationaux - sont éligibles comme suit.
- Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant une compétence particulière, et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention. Les services de conseil doivent être justifiés et des informations doivent être fournies sur leur expertise, leur affiliation principale à une organisation, leur rémunération journalière normale et le nombre de jours de travail prévus.
- Les frais de déplacement des consultants, y compris les frais de séjour, doivent être indiqués comme frais de déplacement. Le candidat peut être tenu de justifier les honoraires journaliers.
- Les frais d'atelier sont éligibles, pour le lieu de l'atelier, la nourriture et les boissons, et le matériel de publication.
- Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique compétences non techniques) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût du lieu de l'atelier, le déplacement des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui demande la subvention est également éligible, à condition qu'il soit démontré qu'elle sera directement liée aux résultats du projet.
- Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

### 3.4 Coûts non-éligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligibles et ne sont pas acceptés :

- Retours sur capital et dividendes payés par un bénéficiaire
- Les dettes et les frais de service de la dette ;
- Les provisions pour pertes ou dettes ;
- Les intérêts dus ;
- Les coûts déclarés par le candidat dans le cadre d'une autre action bénéficiant d'une subvention financée par un autre donateur ;
- Coûts indirects, également appelés frais généraux.

## PARAMETRES DE L'ACCORD

Les candidats potentiels doivent s'assurer que leurs propositions sont conformes aux paramètres suivants :

### 4.1 Candidats

Les candidats éligibles peuvent présenter leur candidature seuls ou en tant que candidat principal au sein d'un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3.1 ; dans le cas d'un consortium d'entités présentant une demande dans le cadre de l'appel à candidatures, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le candidat principal sera responsable de :

- I. Soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium
- II. En s'assurant que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande ;
- III. En signant l'Accord Basé sur la Performance avec le' UNCDF ;
- IV. Remplir toutes les obligations énoncées dans l'Accord Basé sur la Performance ;
- V. S'assurer de l'allocation et de l'exécution des fonds parmi les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance ;
- VI. Assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance.

### 4.2 Segment Cible

Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) Togolaises de divers secteurs économiques qui, à cause du contexte COVID 19, sont confrontées à des pertes significatives qui menacent leurs activités et leur solvabilité

### 4.3 Etendue Géographique

Togo



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

#### 4.4 Durée du projet

Les projets devraient avoir une durée maximale de 06 mois. Les activités devraient s'achever au plus tard à la fin de la période de 06 mois. Le rapport final et le rapport d'évaluation devront être soumis au plus tard à la fin du projet.

#### 4.5 Langue

Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et le UNCDF doivent être en français.

#### 4.6 Budget

UNCDF accordera une subvention au candidat sélectionné conformément aux critères d'évaluation énoncés à la section 3.2

Les montants maximums des accords sur la performance sont précisés ci-dessous :

<b>Subvention</b>	<b>Montant maximum de L'enveloppe* (US\$)</b>
Volet 3 : Un prestataire	50,000

### 5.1 EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

#### 5.2 Structure de la candidature

Toutes les soumissions doivent être rédigées en français et soumises par mail à [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org) au plus tard le 2 septembre 2020 à 23hr59 GMT.

Le candidat doit soumettre les documents suivants :

1. L'Annexe 1 dûment complétée et signée par le soumissionnaire (et chaque membre du groupement) ;
2. L'Annexe 2 et Annexe 3 qui constituent le formulaire de demande complets
3. Les états financiers certifiés pour au moins un an pour le candidat principal, il est préférable de recevoir les états financiers de 3 années passées ;
4. Une copie des documents légaux d'enregistrement du soumissionnaire ; les statuts, ou un document équivalent ;
5. Toute autre pièce jointe demandée dans la candidature (y compris les CV des employés participant au projet sous forme de fichier PDF, le budget de l'intervention selon le format Seules les soumissions qui respectent le format de présentation et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en compte.
6. Une copie du certificat d'impôt ou de paiement délivré par l'autorité fiscale compétente qui atteste que le soumissionnaire est conforme à ses obligations en matière de paiement d'impôts



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

ou l'attestation d'exemption fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ;

Toutes les soumissions doivent être rédigées en français

Seules les soumissions qui respectent le format de présentation et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en compte.

### 5.3 Date limite de dépôt des candidatures

**Les soumissions doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org) en mentionnant dans la ligne d'objet : « RFA Fonds d'Aide d'Urgence aux MPME au Togo VOLET 3 - RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES MPME » au plus tard le 2 septembre 2020 à 23hr59 GMT.**

### 5.4 Processus de sélection :

- Étape 1 : Vérification de l'éligibilité - l'éligibilité sera évaluée par les membres du Comité d'Évaluation selon les critères d'éligibilité énoncés au point 3.1.
- Étape 2 : Évaluation des demandes éligibles par le comité d'évaluation sur la base des critères d'évaluation définis au point 3.2.
- Étape 3 : Vérifications préalables - les membres de l'équipe d'évaluation effectueront une vérification préalable des demandes et de leurs candidats pour les soumissions qui obtiendront la note minimale de qualification note (70/100).
- Étape 4 : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés du statut de leur demande.
- Étape 5 : Négociation préalable à la subvention et accord basé sur les performances - les candidats sélectionnés finaliseront le champ d'application de la subvention et arrêteront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront débloqués à la réalisation de chaque étape.
- Étape 6 : Approbation des demandes sélectionnées par le comité d'investissement : Les demandes sélectionnées par le comité d'évaluation seront examinées, discutées et approuvées par le comité d'investissement. Toute autre exigence de due diligence, analyse de risque ou recommandation clé du Comité d'investissement de UNCDF sera suivie dans les étapes ultérieures.
- Étape 7 : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur demande après l'approbation finale du Comité d'investissement de UNCDF

### 5.5 Calendrier

Le calendrier de cet appel à proposition est le suivant.

19 Août 2020	Lancement de l'Appel à proposition
25 Août 2020 A 14 :00 GMT	Webinaire pour répondre aux questions – URL de réunion <a href="https://undp.zoom.us/j/98735477881">https://undp.zoom.us/j/98735477881</a>



*Au service  
des peuples  
et des nations*

UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
LE DEVELOPPEMENT



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

UNITED NATIONS CAPITAL  
DEVELOPMENT (UNCDF).  
FOND D'EQUIPEMENT DES NATIONS  
UNIES

	ID de réunion : 987 3547 7881 Le lien et l'heure du webinaire seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux de UNCDF (Twitter, LinkedIn)
26 Août 2020	Publication de l'enregistrement du webinaire
2 septembre 2020	<b>Toutes les propositions doivent être soumises avant 23h59 GMT, le 2 septembre 2020 à <a href="mailto:uncdf.rfa@uncdf.org">uncdf.rfa@uncdf.org</a></b>

### 5.6 Assistance en temps réel du UNCDF

Pour toute demande ou question, envoyez un courriel à [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org)